



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA
CHARENTE-MARITIME

Direction de la Coordination et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement
38 rue Réaumur
CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 01

☎ : 05.46.27.44.88
05.46.27.44.41
05.46.27.44.45

Déclaration pour l'exercice de l'activité de transport par route de déchets

Application du code de l'environnement
art. R 541-49 à R 541-54

☞ Ce formulaire dûment complété doit être retourné à la PREFECTURE DU DEPARTEMENT où se trouve le siège social de l'entreprise, ou, à défaut, le domicile du pétitionnaire

☞ Pièce à joindre :

- un extrait de l'inscription portée au registre du commerce et des sociétés ou, un extrait de l'inscription portée au répertoire des métiers daté de moins de 3 mois.

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :
.....
.....

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

N° Siret :

Préciser la nature des déchets pris en charge :

Déchets dangereux

Déchets non dangereux

Nombre de véhicules susceptibles de transporter des déchets :

Préciser le nom et les coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :

Nom :

Téléphone : Télécopie :

Je m'engage à :

- ne transporter des déchets que vers des installations de traitement conformes à la loi du 19 juillet 1976, modifiée, relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- procéder à la reprise et à l'élimination des déchets transportés par mes soins et que, le cas échéant, j'abandonnerais, déverserais ou orienterais vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets ;
- informer sans délai, en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets, le Préfet du département territorialement compétent.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

.....

Date :

Signature